



Bureau communautaire 6 juillet 2023

Les Arcades, Melle
Salle la Béronne

Bureau communautaire

- Intervention de Monsieur Fabrice
MICHELET

- Quorum
- Pouvoirs
- Désignation d'un secrétaire de séance : Gilles PICHON

Bureau communautaire

AFFAIRES GENERALES

Affaires générales

- Intervention de Monsieur Fabrice Michelet

1. Bureau communautaire du 8 juin 2023 - Approbation du procès-verbal

Le bureau communautaire est invité à :

- **APPROUVER** le procès-verbal du bureau communautaire du 8 juin 2023.

Bureau communautaire

SERVICES TECHNIQUES

Services techniques

- Intervention de Monsieur Gilles PICHON

2. Marchés de travaux pour la construction d'une déchèterie à Lezay (79120) - Avenants n°01 - Lot n°01, n°02, n°05 et n°08

Lot n°01 – VRD / Aménagements extérieurs attribué à l'entreprise EIFFAGE ROUTE SUD OUEST (travaux supplémentaires)

- Contraintes réglementaires et imprévus de la maîtrise d'œuvre :
 - Citerne incendie souple de 180 m³ et aménagements périphériques.
 - Garde à l'eau devant le bâtiment
 - Lestage de la bâche d'étanchéité bassin de gestion des eaux pluviales
 - Élargissement de la voirie d'accès au haut de quai
- Aléas de chantier :
 - Modification de l'alimentation des candélabres pour être gérée depuis le local du gardien et mise en place de fourreaux pour de la vidéosurveillance
- Modification de programme :
 - Déploiement du barriérage non décidés lors de l'appel d'offres : réalisation des fourreaux, câbles et massifs bétons
 - Construction à terme un carport : Une dalle de remisage du télescopique est créée en vue.

Services techniques

- Intervention de Monsieur Gilles PICHON

2. Marchés de travaux pour la construction d'une déchèterie à Lezay (79120) - Avenants n°01 - Lot n°01, n°02, n°05 et n°08

Lot n°01 - VRD / Aménagements extérieurs attribué à l'entreprise EIFFAGE ROUTE SUD OUEST (travaux supplémentaires)

Montant initial	Plus-value	Augmentation	Nouveau montant
763 626,42 € HT	71 730,28 €	+ 9.39%	835 356,70 € HT

Services techniques

- Intervention de Monsieur Gilles PICHON

2. Marchés de travaux pour la construction d'une déchèterie à Lezay (79120) - Avenants n°01 - Lot n°01, n°02, n°05 et n°08

Lot n°02 – Fondations et Gros Œuvre attribué à l'entreprise CONTIVAL

Essais pressiométriques à la demande du bureau d'études géotechniques

Montant initial	Plus-value	Augmentation	Nouveau montant
58 134,97 € HT	1 440,00 €	+ 2,48%	59 574,97 € HT

Services techniques

- Intervention de Monsieur Gilles PICHON

2. Marchés de travaux pour la construction d'une déchèterie à Lezay (79120) - Avenants n°01 - Lot n°01, n°02, n°05 et n°08

Lot n°05 – Menuiserie intérieure cloison doublage plafond attribué à l'entreprise CSI bâtiment

Suppression d'un habillage bois en sous face du bâtiment d'accueil à la demande du maître d'ouvrage

Montant initial	Moins-value	Diminution	Nouveau montant
15 902,94 € HT	- 445,72 €	- 2.80%	15 457,22 € HT

Services techniques

- Intervention de Monsieur Gilles PICHON

2. Marchés de travaux pour la construction d'une déchèterie à Lezay (79120) - Avenants n°01 - Lot n°01, n°02, n°05 et n°08

Lot n°08 – Électricité et Courants faibles attribué à l'entreprise EEAC

Travaux de raccordements électriques du contrôle d'accès, de l'alimentation des candélabre et ajout d'une prise électrique supplémentaire pour la recharge d'un gerbeur

Montant initial	Plus-value	Augmentation	Nouveau montant
10 876,73 € HT	2 041,83 € HT	18,77%	12 918,56 € HT

Services techniques - Intervention de Monsieur Gilles PICHON

2. Marchés de travaux pour la construction d'une déchèterie à Lezay (79120) - Avenants n°01 - Lot n°01, n°02, n°05 et n°08

Montant total des marchés

Montant initial	Plus-value	Augmentation	Nouveau montant
892 411,76 € HT	74 766,39 € HT	8.43%	967 178,15 € HT

 Ne nécessite pas de modification de l'autorisation de programme

Services techniques

- Intervention de Monsieur Gilles PICHON

2. Marchés de travaux pour la construction d'une déchèterie à Lezay (79120) - Avenants n°01 - Lot n°01 / VRD et Aménagements extérieurs - Lot n°02 / Fondations et Gros Œuvre - Lot n°5 / Menuiserie intérieure - Cloisons - Doublage - Plafonds - Lot n°08 / Électricité et Courants Faibles

Le Bureau communautaire est invité à :

- AUTORISER le président à signer l'avenant n°01 au marché de travaux du lot n°01 VRD / Aménagements extérieurs de l'entreprise EIFFAGE ROUTE SUD OUEST située ZAC de Belle Aire-Nord, Rue Christophe Colomb – 17441 AYTRE Cedex pour un montant de 71 730,28 € HT, représentant une augmentation de 9.39 % du marché de base ;

- AUTORISER le président à signer l'avenant n°01 au marché de travaux du lot n°02 – Fondations / Gros Œuvre attribué à l'entreprise CONTIVAL située 3 Rue des Fossés – 86600 LUSIGNAN pour un montant de 1 440,00 € HT, représentant une augmentation de 2.48 % du marché de base ;

- AUTORISER le président à signer l'avenant n°01 au marché de travaux du lot n°05 – Menuiserie intérieure cloison doublage plafond attribué à l'entreprise CSI Bâtiment située 23 rue Blaise pascal – 79000 NIORT pour un montant de – 445,72 € HT, représentant une diminution de – 2.80 % du marché de base ;

- AUTORISER le président à signer l'avenant n°01 au marché de travaux du lot n°08 – Électricité et Courants faibles attribué à l'entreprise EEAC située 68 Avenue de Niort – 79370 CELLES-SUR- BELLE pour un montant de 2 041,83 € HT, représentant une augmentation de 18.77 % du marché de base.

Bureau communautaire

ANIMATION DU TERRITOIRE

Animation du territoire

- Intervention de Madame Sylvie BRUNET

3. Pays d'art et d'Histoire - Tarif de la publication "L'architecture du XXe siècle des Villes et Pays d'art et d'histoire des Deux-Sèvres "

« L'architecture du XXe siècle des Villes et Pays d'art et d'histoire des Deux-Sèvres »

Projet soutenu par la Drac, la Région et le Département

Contribution du pays d'art et d'histoire Mellois en Poitou :

- au financement et à l'élaboration de l'ouvrage, en collaboration avec les villes et pays d'art et d'histoire du département des Deux-Sèvres ;
- à la documentation de l'ouvrage, aux relectures et aux choix éditoriaux

Contexte : Fixation d'un tarif de publication de l'ouvrage

Prix de vente : 25 €

Prix d'achat pour les professionnels revendeurs : 20 €

Ce même tarif sera appliqué pour la prévente avant la sortie du livre

Animation du territoire - Intervention de Madame Sylvie BRUNET

3. Pays d'art et d'Histoire - Tarif de la publication "L'architecture du XXe siècle des Villes et Pays d'art et d'histoire des Deux-Sèvres"



L'ÉCOLE DE LA RECONSTRUCTION - ARCHITECTE JEAN DORAY

ÉCOLE MATERNELLE JACQUES-PRÉVERT, MELLE 1958

Après la Seconde Guerre Mondiale, l'exode rural et l'essor de l'usine de produits chimiques, ancienne sucrerie Cail, sur la commune voisine de Saint-Léger-de-la-Martinière, entraînent une forte croissance démographique à Melle. La population de la commune passe de 2994 habitants en 1946 à 4257 en 1968. De 1930 à 1960, de nombreux logements et lotissements sont construits dans le quartier du Tapis Vert et au-delà, à proximité du centre-bourg. Ce quartier est privilégié par les cadres de l'entreprise depuis les années 1930.

LE PROGRAMME SCOLAIRE DE LA RECONSTRUCTION

Afin de répondre aux besoins d'une population en expansion, la municipalité prévoit la construction d'une école maternelle dans le quartier de la mairie dès 1951. La construction n'interviendra cependant qu'en 1958, après avoir été repoussée en 1956. Le site est placé entre l'espace de la mairie, de la salle des fêtes et un espace scolaire composé d'un centre d'apprentissage et d'un collège. Le projet est confié à l'architecte D.P.L.G. niortais Jean Doray, qui intègre les caractéristiques du programme architectural des établissements scolaires de la Reconstruction.

La loi du 7 février 1953 lance un programme quinquennal d'équipement scolaire permettant au ministère de l'Éducation nationale de contrôler les dépenses en définissant des barèmes généraux. Trois espaces s'ajoutent à ceux définis pour l'école élémentaire : une salle de propreté, une salle de jeu remplaçant le préau et une salle de repos. Par gain de temps, les procédés de construction sont rationalisés et les plans uniformisés. Le projet de l'école Jacques-Prévert s'inspire des écoles de plein air associant air et lumière dans le but d'offrir à l'enfant un épanouissement tant physique qu'intellectuel. La référence est l'école de plein air de Suresnes (Hauts-de-Seine), réalisée en 1935 par les architectes Eugène Beaudouin et Marcel Lods dans un parc naturel.

LA DÉMONSTRATION DE L'ARCHITECTURE MODERNE EN DEUX-SÈVRES

Dès 1951, le projet de l'école de Melle intègre les salles de repos, d'exercices et de jeux au plan. Ce dernier s'organise en L dans un premier temps, autour de la cour de récréation, puis en U pour fermer l'ensemble côté rue. Les ailes accueillent les salles de classe desservies chacune par un couloir. Le réfectoire, la cuisine et le logement des enseignants occupent le bâtiment de l'entrée principale. La salle de repos est installée à la jonction de ce bâtiment. La salle des jeux et les sanitaires sont installés dans une rotonde.

Le matériau principal employé est le béton armé, avec une structure métallique, permettant une construction rapide et économique. Il permet également d'ouvrir les façades, créant des façades-rideaux légères et lumineuses. La transition entre les deux ailes de l'école est soulignée par la rotonde ; ici pas de toit terrasse mais l'adoption d'une couverture en tuiles, seule concession au type local. La rotonde adoucit l'ensemble du site largement dominé par l'usage du rectangle et des angles droits.



dessin de l'école de plein air de Suresnes, 1935, Eugène Beaudouin et Marcel Lods



Vue aérienne de Melle dans les années 1960, école Jacques-Prévert au premier plan, carte postale, coll. Particulière



Photo © C. Marquis



Photo © C. Marquis



Photo © C. Marquis

Animation du territoire

- Intervention de Madame Sylvie BRUNET

3. Pays d'art et d'Histoire - Tarif de la publication "L'architecture du XXe siècle des Villes et Pays d'art et d'histoire des Deux-Sèvres "

Le Bureau communautaire est invité à :

- ADOPTER le tarif de 25 €, pour le prix grand public pour l'ouvrage « L'architecture du XXe siècle des Villes et Pays d'art et d'histoire des Deux-Sèvres » et le prix de 20 € pour les professionnels revendeurs.**

Animation du territoire - Intervention de Madame Sylvie BRUNET

4. Convention de participation financière avec la commune de Maisonnay ayant mis en place le dispositif Pass'Sport pour l'accès aux équipements communautaires

Contexte : Mise en place par la commune de Maisonnay du dispositif Pass'Sport permettant l'accès aux équipements communautaires



**Convention triennale
2022-2023 / 2023-2024 / 2024-2025**

Modalités de remboursement : La communauté de communes déduit du montant de la cotisation le montant du Pass'Sport pour les activités d'apprentissage et de perfectionnement de la natation (Aqua Base et Aqua Plus en perfectionnement). La commune rembourse à la communauté de communes le différentiel correspondant à la somme des Pass'Sport octroyés

Animation du territoire - Intervention de Madame Sylvie BRUNET

4. Convention de participation financière avec la commune de Maisonnay ayant mis en place le dispositif Pass'Sport pour l'accès aux équipements communautaires

Liste des communes ayant mis en place le dispositif Pass'Sport à la date du 23 juin 2023 :

- Commune de Melle
- Commune de Lezay
- Commune de Sepvret
- Commune de Maisonnay

Liste des communes ayant mis en place le dispositif Pass'Sport avant 2022 et ne l'ayant pas reconduit :

- Commune de Fontivillié
- Commune de Chenay
- Commune de Chey
- Commune de Paizay-le-Tort
- Commune de Saint-Romans-Lès-Melle

Animation du territoire

- Intervention de Madame Sylvie BRUNET

4. Convention de participation financière avec la commune de Maisonnay ayant mis en place le dispositif Pass'Sport pour l'accès aux équipements communautaires

Le Bureau communautaire est invité à :

- **APPROUVER** le remboursement par la commune de Maisonnay du différentiel correspondant à la somme des Pass'sport octroyés.
- **AUTORISER** le président à signer la convention jointe en annexe avec la commune de Maisonnay.

Bureau communautaire

RESSOURCES HUMAINES ET COMMUNICATION INTERNE

Ressources humaines et communication interne

- Intervention de Madame Chantal BRILLAUD

5. Groupement d'employeur sport et animation 79 (GESA 79) - Mise à disposition de personnel (annexe)

Mise à disposition d'un éducateur sportif

Mission : accueillir, renseigner et orienter les pratiquants et usagers du site du Lambon, ainsi qu'encadrer et animer des activités sportives

Période : du 13 juillet au 26 août 2023.

Coût total : 3 596,38 €

Ressources humaines et communication interne

- *Intervention de Madame Chantal BRILLAUD*

5. Groupement d'employeur sport et animation 79 (GESA 79) - Mise à disposition de personnel (annexe)

Le bureau communautaire est invité à :

- **AUTORISER** le recours à la mise à disposition d'un éducateur sportif par le GESA 79, pour la période du 13 juillet au 26 août 2023, pour un coût total de 3 596,38 €, au bénéfice de la direction de l'animation sportive.
- **AUTORISER** le président ou le vice-président délégué à signer la convention de mise à disposition d'un animateur sportif par le GESA 79, et tout autre document afférent.

Bureau communautaire

QUESTIONS DIVERSES

Questions diverses - Intervention de Monsieur Gilles PICHON

Réponse à une question posée lors du bureau communautaire du 8 juin 2023 - Bilan financier de la gestion du patrimoine locatif d'habitation communautaire

Année 2022	Nombre de locaux	Surface en m2	Recettes (loyers annuels chargés HT)	Dépenses directes	Résultat intermédiaire	Travaux (Inv't)	Résultat final
Logements	37	3 153	180 627 €	152 992 €	27 634 €	70 000 €	
Parc administratif	12	12 116	285 309 €	407 044 €	-121 735 €		
TOTAL	49	15 269	465 936 €	560 036 €	-94 101 €	70 000 €	-164 101 €

Dépenses directes = taxe foncière, assurance, annuité d'emprunts

Dépenses indirectes = temps passé par les agents MeP, carburant pour le déplacement des équipes techniques

ALERTES : les recettes ne couvrent pas les dépenses directes (NB : annuité d'emprunt = 340 200 €)

- **Capital restant dû : 6 799 087 €**
- **Valeur nette comptable : 3 638 526 €** (hors gendarmerie, Arcades, Lambon, logement de l'école de Brioux, espace Mérovée de Chef-Boutonne, FJT)
- **Impayés : 98 441 €** (depuis 2014)
- **Dépenses indirectes : 36 490 €** (frais de personnel)

Questions diverses

- Intervention de Monsieur Gilles PICHON

Année
2023

Bilan financier du parc locatif au 1^{er} semestre (entre le 1^{er} janvier et le 30 juin)

	Nombre de locaux	Surface en m2	Recettes (loyers annuels chargés HT)	Dépenses directes	Résultat intermédiaire	Travaux (Inv't) Hors grands projets	Résultat final
Logements	37	3 153	81 648 €	67 200 €	14 449 €	15 000 €	
Parc administratif	12	12 116	267 886 €	410 052 €	-142 166 €		
TOTAL	49	15 269	349 535 €	477 252 €	-127 717 €	15 000 €	-142 717 €

Année
2023

Bilan financier estimatif du parc locatif au 2^{ème} semestre (entre le 1^{er} juillet et le 31 décembre)

	Nombre de locaux	Surface en m2	Recettes (loyers annuels chargés HT)	Dépenses directes	Résultat intermédiaire	Travaux (Inv't) Hors grands projets	Résultat final
Logements	32	2 822	71 767 €	98 259 €	-26 492 €	15 000 €	
Parc administratif	12	12 116	261 223 €	322 076 €	-60 853 €		
TOTAL	44	14 938	332 990 €	420 336 €	-87 346 €	15 000 €	-102 346 €

Information :

Restitution du séminaire compétences de la communauté de communes Mellois en Poitou du 2 juin 2023

Questions diverses

- Intervention de Monsieur Frédéric PIERRE

Information – Restitution du séminaire compétences de la communauté de communes Mellois en Poitou du 2 juin 2023

Il ressort des échanges du séminaire les ambitions suivantes, par compétence :

1 – Pour les compétences supplémentaires définies par un intérêt communautaire :

COMPÉTENCES	MODALITÉS D'EXÉCUTION	COMMUNAUTÉ DE COMMUNES	COMMUNE	AUTRES FORMES DE MUTUALISATION
Protection et mise en valeur de l'environnement et soutien aux actions de la maîtrise de la demande en énergie	2 réseaux de chaleur de Lezay			
	Equipements de production photovoltaïque			
	PCAET			
Construction, entretien et gestion d'équipements sportifs	1 piscine couverte (Melle)			
	5 piscines d'été			
	3 complexes sportifs (Chef-Boutonne, La-Mothe-Saint-Héray, Sauzé-Vaussais)		Réfléchir à la possibilité de fonds de concours versés aux communes pour la partie investissement	
	1 gymnase (Brioux-sur-Boutonne)			
	1 salle de gymnastique (Melle)			
Construction, entretien et fonctionnement d'équipements préélémentaire et élémentaire	37 sites scolaires communautaires			
	Service aux écoles (fonctionnement des écoles)			
Politique du logement et du cadre de vie	Elaboration suivie et mise en œuvre d'une politique locale de l'habitat			
	Construction et entretien de 5 résidences habitat jeunes			Structure porteuse SPL Foncier
Action sociale d'intérêt communautaire	Construction, gestion et entretien de 4 établissements			
	Service polyvalent d'aide et de soins à domicile (SPASAD)			
Création et gestion des France services	5 France services			

Questions diverses – Intervention de Monsieur Frédéric PIERRE

2 – Pour les compétences supplémentaires non définies par un intérêt communautaire :

COMPÉTENCES	MODALITÉS D'EXÉCUTION	COMMUNAUTÉ DE COMMUNES	COMMUNE	AUTRES FORMES DE MUTUALISATION	COMPÉTENCES	MODALITÉS D'EXÉCUTION	COMMUNAUTÉ DE COMMUNES	COMMUNE	AUTRES FORMES DE MUTUALISATION
Établir et exploiter le réseau de communication électroniques	Compétence déléguée au syndicat SMO Deux-Sèvres Numérique				Suivi et mise en œuvre du label Pays d'Art et d'Histoire	Recherche et valorisation du patrimoine du territoire			
Petite enfance-enfance-jeunesse (construction, entretien, gestion et animation)	Relais d'assistantes maternelles				Sites et équipements touristiques et culturels	Base de loisirs du Lambon			
	Haltes garderies et multi-accueils					Tumulus de Montiou			
	Espaces jeunes					Musée de Bauranum			Structure porteuse Département ou SPL Tourisme
	Accueils collectifs de mineurs					Carrière et site d'escalade de Cing-Coux			
	Soutien à la parentalité (LAEP)					Centre de documentation Jean Rivière de Prailles-la-Couarde			Structure porteuse Département ou SPL Tourisme
	Ludothèque de Celles-sur-Belle (pour les actions portées au titre du soutien à la parentalité)	Réfléchir à la possibilité de dissocier l'équipement de la politique jeunesse menée				Moulin du Marais			
	Contrat local d'accompagnement à la scolarité de Celles-sur-Belle et Sauzé-Vaussais				Infrastructures de charge	Déploiement de bornes de recharge électriques (compétence transférée au SIJEDS)			
Temps d'activités périscolaires et restauration scolaire	TAP (pour les 37 sites scolaires communautaires)				Définition animation et suivi du contrat local de santé (CLS)	Outil territorial de coordination des professionnels et des actions de santé			
	Mangeons Mellois					Maison de santé de Chef-Boutonne et Centre médico-social de Sauzé-Vaussais			Identifier une structure porteuse à plusieurs communes (Supra communale)
Circuits touristiques (Création, coordination et balisage de chemins de randonnée)	Ruban Vert (Aigondigné – Melle)	Proposition d'animation par l'EPIJC Tourisme			Hors GEMAPI	Syndicat de la Boutonne (animation et planification pour la gestion de l'eau de ce bassin)			Identifier une structure porteuse à l'échelle du bassin versant de la Boutonne
	1 Itinéraire du patrimoine	Proposition d'animation par l'EPIJC Tourisme			Bâtiments liés à un service public	3 gendarmeries et Bâtiment des Arcades	Les Arcades		Structure porteuse SPL Foncier
	53 Balades et découvertes	Proposition d'animation par l'EPIJC Tourisme			Transport	Transport des élèves vers les piscines communautaires			
	7 Circuits labellisés Fédération française de cyclotourisme (Lambon)	Proposition d'animation par l'EPIJC Tourisme			Soutien au tissu associatif	20 conventions pluriannuelles d'objectifs			
						Mise en œuvre du règlement cadre pour les associations non conventionnées			

Ambition de continuité communautaire

Proposition de rectification à la commune après examen des conditions de faisabilité notamment financières pour la commune

Proposition d'examiner les possibilités de mutualisation dans l'exercice de la compétence

Questions diverses

- Intervention de Monsieur Frédéric PIERRE

Information – Restitution du séminaire compétences de la communauté de communes Mellois en Poitou du 2 juin 2023

- 31 compétences identifiées comme étant par évidence communautaires
- 8 compétences sans consensus :
 - Bloc scolaire :
 - Sites scolaires (Bâtiments : construction et fonctionnement)
 - Temps d'activités périscolaires
 - Services aux écoles (Fonctionnement des écoles hors bâtiments)
 - Restauration scolaire
 - CLAS de Sauzé-Vaussais et Celles-sur-belle
 - Moulin du Marais et Site de la Carrière de Cinq Coux : Ambition à préciser dès lors que la politique conduite sur le site sera clairement identifiée (Travaux en cours avec le groupe de travail).
 - Gymnase de Brioux : Non arbitré

Questions diverses

- Intervention de Monsieur Frédéric PIERRE

Information – Restitution du séminaire compétences de la communauté de communes Mellois en Poitou du 2 juin 2023

Il ressort des échanges la volonté de :

- Lancer un travail spécifique à la compétence scolaire afin de dresser des perspectives pour l'exercice de cette compétence en prenant en compte la faisabilité d'un service commun (Périmètre ? Conditions financières ? Conditions juridiques ? Impacts organisationnels ?...)
- Questionner la faisabilité d'une reprise de la gestion d'équipements touristiques par l'EPIC Tourisme transformé juridiquement en SPL
- Réfléchir aux possibilités de création d'une SPL (communauté de communes et les communes intéressées) pour gérer le patrimoine locatif, les résidences Habitat Jeunes ou les gendarmeries.

Questions diverses – Intervention de Monsieur Frédéric PIERRE

Information – Restitution du séminaire compétences de la communauté de communes Mellois en Poitou du 2 juin 2023

Méthode pour les propositions de restitutions communales :

- Nécessité d'un accord de la commune pour envisager la restitution,
- Nécessité d'examiner la faisabilité notamment financière pour la commune.

Questions diverses - Intervention de Monsieur Fabrice MICHELET

Agenda des réunions

- Jeudi 7 septembre 2023 - Bureau communautaire – Salle de la Béronne (Les Arcades) à Melle
- Jeudi 21 septembre 2023 - Conférence des maires – Salle des fêtes à Celles-sur-Belle
- Jeudi 28 septembre 2023 – Conseil communautaire – Salle des fêtes (La Boutonnaise) à Brioux-sur-Boutonne

Merci pour votre attention

2 place de Strasbourg
79500 MELLE
T 05 49 290 290
accueil@melloisenpoitou.fr

www.melloisenpoitou.fr

